

Me MALAQUIN
Présidente de l'APELGC
Et les représentants élus de l'APELGC

Me TANZI
Directrice Académique Adjointe des services
de l'Education nationale des Hauts-de-Seine

92250 La Garenne-Colombes
apelgc@gmail.com

167/177, avenue Joliot-Curie
92013 Nanterre cédex

Objet : Avis de notre association garennoise de représentants de parents d'élèves
APELGC

Référence : Projet de sectorisation des lycées des communes de Bois-Colombes et
Courbevoie.

La Garenne-Colombes, le 15 décembre 2017.

Madame la Directrice Académique Adjointe des Hauts-de-Seine,

Au nom de notre association de parents d'élèves APELGC de La Garenne-Colombes, nous
tenons à vous remercier ainsi que vos équipes pour votre accueil, vos explications et l'écoute
que vous nous avez apportés au cours de la réunion du 14 décembre 2017.

Il ressort de la présentation que les secteurs de rattachement sont radicalement redéfinis et que
la liste des lycées de rattachement en un point donné du territoire est tout autant radicalement
redéfinie avec notamment l'apparition du lycée Aubrac en choix 1 prioritaire pour une partie
de La Garenne-Colombes. L'adresse du lycée Lucie Aubrac sera le 13 rue de l'industrie à
Courbevoie.

Quatre situations sont possibles selon le lieu de résidence de la famille, sous réserve que le
futur zonage des lycées soit exactement le même que celui des collèges garennois.

Collège Les Champs-Philippe	Rue Voltaire	Collège Les Vallées
1 <u>Camus</u> → 1 <u>Aubrac</u> 2 Lapie 2 Camus		1 <u>Camus</u> → 1 <u>Camus</u> 2 Lapie
Bd Verdun – Pl Belgique - Av République		Av République – Rd point Europe
1 <u>Camus</u> → 2 Lapie 2 Camus		1 <u>Camus</u> → 2 Lapie 2 Lapie

Légende : situation actuelle → situation future. Choix 1 : sectorisation prioritaire.



Figure 1 : secteurs pour La Garenne-Colombes

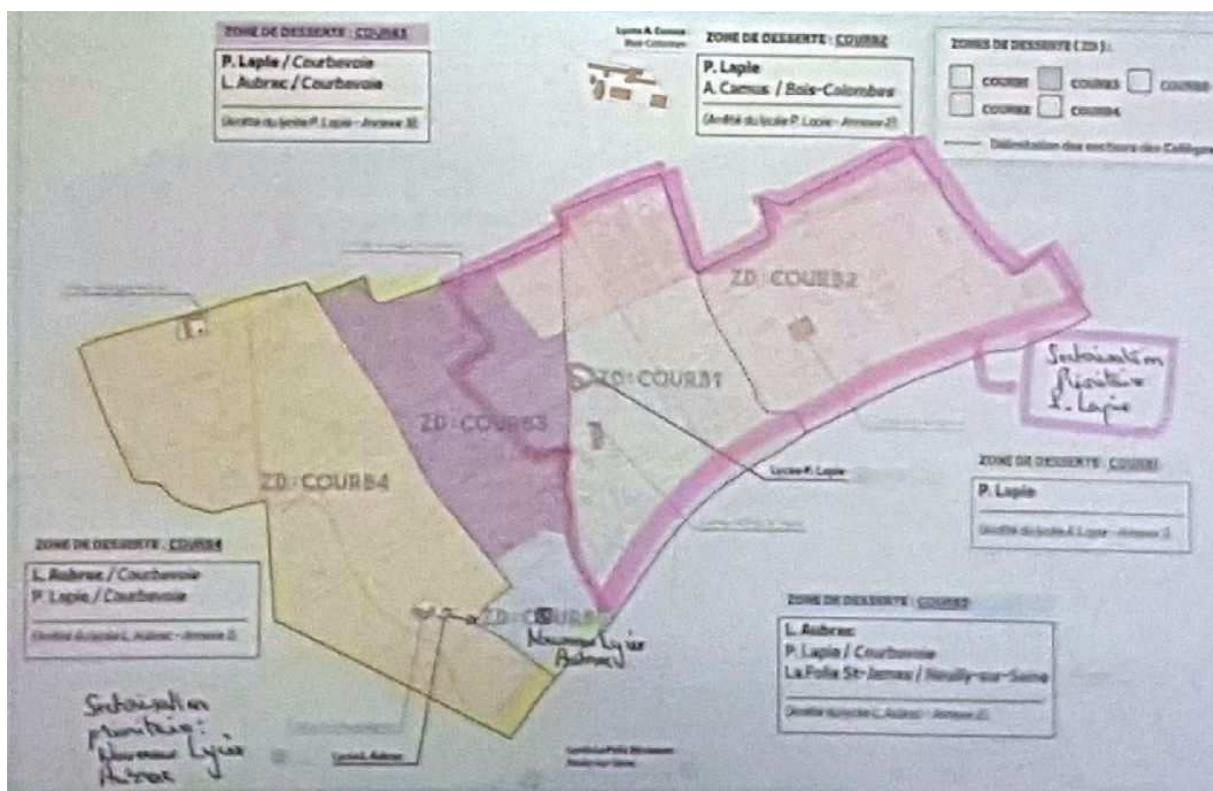


Figure 2 : secteurs pour Courbevoie

Vous trouverez ci-après notre avis motivé sur votre proposition.

Plusieurs axes de réflexion ont précédé l'expression de notre avis.

A/ Comparaison des temps de transport pour les garennois vers les lycées proposés dans leur secteur de rattachement.

Pour cela nous avons choisi trois points de départ dans La Garenne-Colombes, situés au centre de trois secteurs distincts :

- Intersection de l'avenue de Verdun et de la rue Pierre Semard, centre du quartier Les Champs Philippe (moitié ouest de GARCO1).
- Intersection de l'avenue de la République et de l'avenue Joffre, centre du secteur situé entre la place de Belgique et le rond-point du Souvenir Français (moitié est de GARCO1).
- Rond-point de Valpacos (intersection des rues Sartoris, de l'Aigle et de Plaisance), centre du secteur GARCO2 (est de La Garenne-Colombes)

Tableau comparatif du temps de parcours (données Google Maps et Via Navigo) pour rejoindre les lycées Camus, Lapie et Aubrac avec trois moyens de déplacement différents : bus (ou train pour Camus), pédestre et à vélo. Un temps d'attente moyen de 5 minutes a été ajouté au temps de trajet brut pour le bus et le train.

GARCO1 est divisé en quatre secteurs délimités par l'avenue de Verdun-1916, l'avenue de la République et le tramway. Chaque secteur est représenté par le centre géographique de ses habitations.

- Champs Philippe nord : école René Guest (6 rue des Champs Philippe)
- Champs Philippe sud : marché des Champs Philippe (34 rue Veuve Lacroix)
- Joffre nord : angle avenues Joffre et Foch
- Joffre sud : angle avenue Joffre et rue de l'Aigle

de au lycée	Champs Philippe nord			Champs Philippe sud			Joffre nord			Joffre sud		
	Bus	Pied	Vélo	Bus	Pied	Vélo	Bus	Pied	Vélo	Bus	Pied	Vélo
Camus	24	26	9	26	29	10	21	17	6	N/A	19	6
Lapie	22	29	9	24	29	10	21	24	7	23	17	6
Aubrac	30	34	12	30	34	12	31	29	10	25	22	9

Pour mémoire, le secteur nouvellement baptisé « GARCO2 » est situé à l'est de la rue Voltaire à La Garenne-Colombes. Il est centré sur le rond-point Valpacos.

de ... au lycée	Valpacos		
	Bus	Pied	Vélo
Camus	N/A	12	4
Lapie	19	19	6
Aubrac	<i>Non concerné</i>		

Les voies d'accès de La Garenne-Colombes au lycée Aubrac à Courbevoie sont en nombre limité du fait de l'obligation de franchir la ligne SNCF « L ». Elles empruntent des axes saturés matin et soir : l'avenue Marceau, le rond-point de l'Europe et l'avenue de Colombes. Pour le vélo on exclut la rue Jean-Pierre Timbaud qui est à sens unique. Emprunter l'une de ces voies d'accès entraîne plusieurs inconvénients :

- L'utilisation du bus, sans voie de circulation en site propre, est donc soumise aux aléas des embouteillages permanents le matin, ce qui est peu compatible avec le respect des horaires des établissements d'enseignement.
- En l'absence de pistes cyclables en site propre, dans une circulation très dense et sur des voies étroites, l'utilisation du vélo reste dangereuse.

Pour ce qui est de la marche à pied, la durée est d'environ 30 minutes par trajet à égalité avec le bus pour atteindre le lycée Aubrac.

L'accès au bus requiert une carte de transport. Le prix s'élève actuellement à 350 euros par an pour une carte Imagine'R, soit 1050 euros pour les trois années à passer au lycée, ce qui ajoute une charge financière supplémentaire aux familles.

Le lycée Lucie Aubrac a été conçu avec un cahier des charges antérieur à la refonte des secteurs. Par conséquent, il n'a jamais été prévu d'accueillir des lycéens venant d'aussi loin et à vélo. Il est donc très probable que l'espace alloué au parking à vélos soit très insuffisant en cas de venue de garennois.

De par sa situation géographique très excentrée à la limite sud de Courbevoie, totalement à l'opposé de La Garenne-Colombes, rejoindre le lycée Aubrac représente un surcroît de temps de transport et un surcoût financier pour tous les garennois, ceux du quartier des Champs Philippe étant les plus pénalisés. L'impact porte donc sur un surcoût pour les familles et une augmentation non négligeable du temps de transport pour les élèves.

Les retours des familles à ce sujet s'expriment selon l'arbitrage suivant : « quitte à devoir prendre les transports en commun, plutôt que d'aller en bus au lycée Aubrac qui n'a aucun attrait, autant aller en bus ou en train dans un lycée privé d'une autre commune avoisinant La Garenne-Colombes (Neuilly-sur-Seine, Levallois, Colombes, Paris, Nanterre, ...) ». Ceci ne sera pas sans conséquence sur la composition de la population de lycéens qui fréquentera le lycée Lucie Aubrac.

Le quartier résidentiel des Champs Philippe est enclavé à l'ouest de La Garenne-Colombes. Il est limité au nord par la voie ferrée, infranchissable en l'absence de ponts, à l'ouest par une zone de bureaux sans commerces, et au sud par un terrain monolithique infranchissable appartenant à PSA et à la RATP et traversé par aucune rue. Seule la façade Est, est ouverte sur le reste de La Garenne-Colombes aux alentours de la place de Belgique. Le trajet le plus court ne peut donc pas être la ligne droite. Pour rejoindre le lycée Albert Camus, le vélo reste la meilleure solution car les rues de La Garenne-Colombes sont nombreuses et disposées transversalement aux trois axes majeurs qui traversent la commune. De ce fait, la circulation y est plus raisonnable que pour rejoindre Courbevoie et ses lycées Paul Lapie et Lucie Aubrac. Le temps de trajet est de dix minutes environ.

B/ Offres de langues vivantes étrangères

Panorama des offres des collèges garennois et des lycées de rattachement.

	LV1 anglais	LV2 allemand	LV2 espagnol	LV2 italien
Coll. Les Vallées	oui	oui + 2 bilangues	oui	oui
Coll. Champs Phi.	oui	oui + 1 bilangues	oui + 1 bilangues	
Lyc. Camus	oui + euro	oui + euro	oui + Bachibac	oui + Esabac
Lyc. Lapie	oui + euro	oui	oui	
Lyc. Aubrac	oui + euro	oui + 1 euro	rien !	

Le lycée Albert Camus dispose de l'offre la plus étoffée parmi les trois lycées. A cela s'ajoute un club MUN et des partenariats avec des établissements étrangers.

En plus de l'offre décrite dans le tableau, le lycée Lucie Aubrac proposera bien à la rentrée 2018 des sections internationales mais elles ne sont pas destinées aux élèves français ayant toujours été scolarisés en France, sauf famille binationale ce qui est rarissime à l'échelle de la commune. L'enseignement de l'espagnol n'y est pas prévu.

Etant donné le maintien du nombre de sections européennes et la multiplication par deux des secondes entre l'ancien et le nouveau lycée Lucie Aubrac, en postulant au lycée Aubrac, les collégiens garennois ont donc moins de chances, en comparaison avec le lycée Camus, d'obtenir une européenne ou une bilangues. Or, pour nombre d'entre eux, la continuité de leur apprentissage renforcé d'une deuxième langue vivante serait très cohérent.

C/ Offres spécifiques des lycées

Panorama des offres des lycées de rattachement.

Le lycée Albert Camus propose un large choix dans de nombreux domaines : CAV, arts plastiques, prépa Sciences Po., prépa philo, prépa PACES - Bio - Vétô, prépa math, options ICN, ISN, une section sportive de niveau mondialement reconnue en trampoline et une section basket-ball de niveau national, S svt, S physique-chimie, S mathématiques...

Le lycée Paul Lapie propose une prépa Sciences Po., une classe médialangues et un pôle excellence en mathématiques en 2^{nde}.

Lors de la réunion de présentation, aucune offre particulière n'a été présentée pour le lycée Lucie Aubrac. En revanche, il a été précisé que la section S sera exclusivement une section S SVT, ce qui est très réducteur et contraindra les lycéens à un non-choix pour cette section.

Seul le lycée Albert Camus peut prétendre à une offre attractive. Beaucoup de ces offres, de niveau 1^{ère} et terminale, ne sont accessibles « que de l'intérieur » car il s'agit d'options internes auxquelles les lycéens extérieurs à l'établissement ne peuvent souhaiter accéder pour entrer à Camus.

En conclusion, le lycée Lucie Aubrac ne propose aucun attrait puisque la section internationale n'est pas destinée à la population garennoise. Ceux qui seraient affectés de force à ce lycée et qui

seront candidats l'année suivante en fin de seconde à la section S n'auront que l'unique choix de la S svt.

D/ Capacités d'accueil des trois lycées

Le lycée Albert Camus voit ses effectifs réduits à l'approche des grands travaux qui vont remodeler en profondeur cet établissement pendant trois années. L'effectif prévu à la rentrée 2018 s'établira à douze divisions au niveau 2^{nde} (-2 par rapport à la rentrée 2017) et stagnera pendant la durée des travaux. Ensuite, le lycée devrait compter 1 440 élèves et quatorze divisions par niveau.

Le lycée Paul Lapie voit ses effectifs et ses divisions maintenus.

Le lycée Lucie Aubrac ouvrira à la rentrée 2018 avec huit divisions de 2^{nde} pour 280 élèves et montera en puissance pour accueillir treize secondes pour 1 483 élèves au maximum sur les trois niveaux. Parmi les huit divisions de 2^{ndes}, quatre correspondent à la reprise de l'ancien lycée Aubrac et deux correspondent à deux 2^{ndes} de Camus. Il reste donc au maximum deux 2^{ndes} pour accueillir les collégiens des Champs Philippe.

Dans ce contexte, il nous est difficile de comprendre comment les cinq divisions de 3^{ème} des Champs Philippe pourront prétendre au choix numéro 1, prioritaire, au lycée Aubrac puisque seules deux divisions seront disponibles tout au plus.

E/ Limites des nouveaux secteurs garennois

En réunion de présentation, il était proposé deux secteurs dans la commune de La Garenne-Colombes avec une nouvelle limite définissant des secteurs est-ouest se substituant à une limite définissant des secteurs nord-sud. Cette nouvelle limite se situerait au milieu de la rue Voltaire. Ceci conduit à avoir un secteur différent de part et d'autre de la rue Voltaire.

Certes, il est nécessaire de fixer une limite mais nous estimons qu'il convient de la placer dans une zone de densité d'habitation moindre que celle de la rue Voltaire, afin d'éviter que des collégiens voisins d'une même rue soient séparés au lycée. Ainsi, la limite devrait être définie à l'image de la limite des zones de desserte des collèges garennois et plus particulièrement avec la rue Voltaire rattachée des deux cotés au secteur du collège Les Vallées, donc GARCO2 (est de La Garenne-Colombes).

F/ Pérennisation du travail d'intégration entre les communes de La Garenne-Colombes et Bois-Colombes

Depuis au moins trois années les deux communes ont beaucoup œuvré pour offrir aux élèves garennois une amélioration du prolongement de leur scolarité depuis les collèges de La Garenne-Colombes vers le lycée Albert Camus Bois-Colombes. Ce travail intervient à plusieurs niveaux :

- Au niveau de la Mairie avec l'intervention de Me Fomarty auprès du lycée Albert Camus.
- Entre les Directions des collèges et du lycée.
- Entre les équipes pédagogiques des collèges et du lycée
- Entre les associations de parents d'élèves des deux communes
- Entre le Point Information Jeunesse de La Garenne-Colombes et le Bureau Information Jeunesse.

A contrario il n'existe aucun lien entre les communes de La Garenne-Colombes et Courbevoie dans le domaine scolaire.

Redéfinir les secteurs de rattachement et attribuer la priorité à un lycée de Courbevoie pour le secteur GARCO1 ne s'inscrivent dans aucune logique de continuité et annihile une bonne partie du travail réalisé ces dernières années.

* * *

En conclusion, nous considérons que le lycée Lucie Aubrac :

- est très éloigné et mal desservi par les transports en commun pour les élèves garennois et plus particulièrement ceux habitant aux Champs Philippe,
- propose une faible offre de langues et d'options,
- propose une unique section S svt,
- dispose d'une capacité d'accueil limitée pour les collégiens des Champs-Philippe,
- ne s'inscrit pas dans la continuité du travail de rapprochement entre les communes de La Garenne-Colombes et Bois-Colombes au profit des élèves garennois,
- va séparer les fratries entre les aînés déjà scolarisés au lycée Albert Camus et les cadets qui iront au lycée Lucie Aubrac.

Tous ces éléments nous incitent à émettre un

avis très défavorable

à votre proposition de nouvelle sectorisation.

Nous recommandons le statu quo sur la définition des secteurs actuels tant pour la délimitation géographique (secteurs nord et sud) que pour la liste respective des lycées de rattachements c'est à dire au nord le lycée Albert Camus et au sud les lycées Albert Camus et Paul Lapie.

Toutefois, si vous mainteniez le lycée Lucie Aubrac en tant que lycée de secteur pour les collégiens garennois de GARCO1, il conviendrait d'ajuster la limite des secteurs GARCO1 et GARCO2 à l'image des secteurs des deux collèges garennois.

Enfin, il nous semble que deux mesures simples permettraient de maintenir plus de garennois au lycée Albert Camus :

- réduction significative du nombre de redoublants extérieurs à ce lycée (une trentaine cette année).
- réduction significative du nombre d'élèves acceptés au lycée Albert Camus alors qu'ils ne proviennent pas des secteurs de rattachement du lycée Albert Camus.

Veillez agréer, Madame la Directrice Académique Adjointe des Hauts-de-Seine, l'expression de nos salutations distinguées.

Me MALAQUIN, Présidente de l'APELGC
et tous les élus APELGC des représentants de parents garennois